

Des démarches pour la mise en œuvre du programme d'histoire

Les démarches proposées se situent dans la continuité de celles qui ont été initiées au collège. Il convient de les approfondir et de les adapter au niveau du lycée, où l'approche est plus problématisée, conceptuelle et synthétique.

Le choix de recourir à **des « études »** bien délimitées pour traiter une question répond à la nécessité d'écartier la tentation d'exhaustivité et le risque d'un enseignement désincarné et en survol, tout en permettant au professeur de **donner du sens**.

Le fait de s'attacher à **des objets précis et significatifs** ne signifie pas que l'on puisse généraliser leurs caractères propres et construire un savoir historique général qui serait déduit de leur singularité. Il s'agit de mettre l'accent sur la dimension heuristique de ces objets, c'est-à-dire plus précisément en montrant en quoi ils sont porteurs de sens. Ils n'impliquent pas une généralisation mécanique a posteriori mais posent au contraire comme préalable la justification de leur choix.

Les études proposées sont en effet **choisies en fonction de leur pertinence pour faire découvrir les traits essentiels d'une réalité historique** : ainsi l'étude d'un élément du patrimoine religieux permet d'aborder la spiritualité médiévale, la question de l'encadrement des fidèles, la puissance économique, sociale et politique de l'Église, son rôle culturel... ; celle d'un grand port européen des XV^e-XVI^e siècles permet de faire comprendre le basculement fondamental qu'a constitué la perte d'importance relative de la Méditerranée au profit de l'Atlantique et les fondements économiques d'une première mondialisation...

Ces études ne se limitent surtout pas à une juxtaposition d'objets singuliers analysés pour eux-mêmes. **Elles sont inséparables d'une mise en perspective et doivent être sous-tendues par une problématique**. Il ne s'agit pas de dérouler un fil chronologique mais de resituer chaque étude dans son contexte, dans le temps, dans l'espace et dans son époque, de la mettre en rapport avec la problématique du thème et de la question, ainsi qu'avec les autres études. Ce cadrage peut être préalable, concomitant ou postérieur à la présentation de l'objet singulier sur lequel elle est fondée. Pour reprendre un des exemples cités plus haut, l'étude d'un élément du patrimoine religieux doit être précisément resituée dans un contexte qui peut être complexe : la spiritualité du XI^e siècle n'est pas la même que celle du XIII^e siècle, l'apparition des ordres mendiants au XIII^e siècle change la donne en matière d'encadrement des fidèles, le rapport de l'Église au pouvoir politique n'est pas identique suivant les régions d'Europe... L'important est que le professeur mette en évidence ce que cet élément du patrimoine apporte à la connaissance de la chrétienté médiévale. En toute occurrence cette démarche est l'occasion de jouer sur les différentes échelles du temps et de l'espace et elle est de nature à aider les élèves à consolider et approfondir des repères qui ont été, pour beaucoup d'entre eux, déjà posés au collège.

Elle respecte **la liberté pédagogique du professeur**, non seulement en lui laissant la responsabilité du choix entre des questions et entre des études, mais encore parce que celles-ci ne sont ni exclusives et

systématiques : le terme d'étude n'apparaît pas dans la mise œuvre de certaines questions ou de certains items. C'est un instrument dans la panoplie du professeur, mais ce n'est pas le seul. Une répétition d'études selon une procédure immuable serait par ailleurs génératrice d'ennui. C'est pourquoi l'étude n'est pas posée comme un objet pédagogique verrouillé, à propos duquel serait arrêtée une doctrine intangible. Elle ne fige pas non plus les modalités de l'utilisation des documents, utilisation qui doit rester essentielle. Il faut varier ces modalités en gardant présent à l'esprit quelques principes simples :

- on peut conduire un travail critique sur des documents mais aussi s'en servir comme illustration ;
- on ne peut pas tout faire dire à un document ;
- on doit veiller à ne pas affaiblir l'usage du document en multipliant les documents ;
- si l'on use d'un questionnement préalable pour interroger le document, on doit aussi former progressivement l'élève à questionner par lui-même le support, en écho à la démarche d'analyse de document historique.

Ces études ne relèvent pas des règles de la production de l'histoire dans le cadre de la recherche universitaire, même si des historiens ont illustré de façon remarquable la possibilité de s'attacher à un objet précisément délimité pour mettre en lumière des données susceptibles de répondre à leur problématique. **Elles relèvent d'objectifs fondamentalement pédagogiques : il s'agit simplement de donner à la fois de la chair et du sens à la leçon d'histoire** en s'attachant à l'étude d'objets historiques significatifs, de nature à donner aux élèves les clés essentielles de compréhension d'une époque et de lecture historique du monde, en leur montrant l'importance de cette lecture pour leur formation générale